

# **Conseil du CO Carnon Cyclo du 26 novembre 2025**

## **Compte-rendu**

Etaient présents à ce conseil :

Jean-Pierre Catelin, Robert Spinella, Jean-Paul Tortet, Jean-Paul Dienne, René Villeprand, Guy Lauriol, Georges Farjou, et c'est avec plaisir que nous accueillons deux nouveaux membres : Marie-Reine Deplat et Alain Laurency.

Absents excusés : Laurent Trémoulet, Pierre Balandraud, François Doan.

Les sujets abordés :

- La réunion du 4/11 avec le conseil municipal de Mauguio-Carnon représenté par la première adjointe Mme Crampagne et le directeur sport et éducation M. Knatnougel et le COC Cyclo représenté par son président. Présentation de l'association, son âge, combien de licenciés, son conseil d'administration, nos valeurs, nos sorties et leurs organisations, nos manifestations (stages, fête du sport, forum des associations, etc ) nos moyens de communication (notre site internet, notre hebdomad), notre règlement intérieur ...Ils ont expliqué que la commune ayant moins de moyens, ils devaient mieux connaître les associations...
- La trésorerie du club : nous avons respecté nos objectifs pour l'année 2025, pour 2026, nous devons connaitre le montant de nos rentrées d'argent (les partenaires, la commune), nous attendrons donc début 2026 pour prévoir nos dépenses.
- Les prochaines manifestations : le 16/12 notre repas de fin d'année à St Laurent, n'oubliez pas de vous inscrire. Le 21/12 la sortie « Rêve de vélo » (il faut s'inscrire sur leur site) qui remplacera la sortie club prévue ce même jour.
- Les groupes lors de nos sorties : avant chaque départ, les groupes se forment en fonction du parcours choisi et de la vitesse et pour chaque groupe un capitaine est désigné. Et n'oublions pas : on part à 12 alors on rentre à 12.
- Les vélos à assistance (VAE) : nous devons respecter la réglementation et celui qui ne le fait pas est responsable de ses actes.
- Les sorties du mardi : un parcours officiel au départ de la Grande-Motte vous sera communiqué et pour ceux qui choisiront un autre parcours, ils ne feront pas une sortie du club.
- Certaines de ces décisions demandent de figurer dans notre règlement intérieur, un exemplaire de celui-ci actualisé vous sera transmis.

A 18h, la réunion se termine.